



RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL 2^{ème} TRIMESTRE 2018

Durant cette période, le Conseil

a décidé

- de passer des actes de défauts de biens en non-valeurs
- de poser un store intérieur au magasin Edelweiss
- d'envisager l'augmentation linéaire, sur 5 ans à partir de 2020, de la participation financière concernant la convention de Police avec la commune de Monthey pour mise en conformité avec la nouvelle loi sur la police 2018
- d'organiser une séance avec les entreprises locales sur plusieurs thématiques
- a décidé d'engager pour une année Mme Aferdita Dervodeli pour l'année scolaire 2018-2019
- d'autoriser le Food truck « Le Nomade » à s'installer les lundis soir à la place de la Roulotte Gourmande
- de commander des drapeaux de rues
- de verser un don à Pro Juventute
- d'accepter l'addendum à la convention « Bus Agglo » et le passage du bus jusqu'au rond-point «Famsa »
- d'engager un concierge à 100 %
- d'accepter les comptes 2017 de la commune et de la bourgeoisie
- de donner une autorisation spéciale de circuler sur le territoire de la Commune à l'Office cantonal de l'agriculture
- d'organiser la manifestation du 1^{er} août au terrain de football
- de changer la procédure concernant les actes de défauts de biens
- de modifier le nom de l'arrêt « Massongex, poste » en « Massongex-Gare »
- d'adjuger les travaux à l'entreprise Cuenod & Payot pour la somme de Fr. 400'108.60 TTC pour le parasismique de l'école
- d'adjuger les travaux de conduites à la route du Chablais à l'entreprise Routes & Revêtements pour la somme de Fr. 197'459.65
- de ne pas subventionner l'association des écoles de musiques du Valais
- du nouveau plan d'aménagement de la déchetterie
- de renouveler le contrat avec le ski-club Cime de l'Est pour « l'ancien abattoir »
- de nommer la commission des finances comme commission « ad-hoc » pour Chablais Agglo

a pris connaissance

- du dossier des zones de protection des sources
- des comptes 2017 de la Paroisse protestante
- de 3 dossiers de demandes de naturalisation et les a préavisés favorablement
- du refus par le canton du dossier parasismique de l'école

a traité les demandes d'autorisation de construire suivantes

de compétence communale

- Nickel Thérèse, parcelle N° 1611, remise en état de deux remises de jardin existantes avec une prolongation du toit comme utilisation d'un couvert
- Martenet Jeames, parcelle N° 400, rénovation terrasse
- Udriot Dominique, parcelle N° 1683, fermeture abri voitures sur 3 faces
- La Du Steve, parcelle N° 1948, construction d'une piscine et agrandissement de la villa
- RTB (anciennement Steiner), parcelle N° 1613, fo 2, présentation de la tuile et des couleurs de façades
- Mottiez Bolli Angèle, parcelle N° 1342-1976 pour un complément d'aménagement extérieur

de compétence cantonale

- Jordan Roland, parcelle N° 833, 838, 840, construction d'un couvert agricole (rangement des machines et du matériel agricole).
- Parasismique de l'école : demande de travaux anticipés
- Famsa et PraderLosinger, pose d'une station de couplage, station transformatrice pour les Freneys

Annonce - Installations solaires

- Aite Djamal, parcelle N° 1980 pour la pose de panneaux photovoltaïques.

Massongex, le 30 juin 2018

Administration communale
La Présidente : La Secrétaire :
Sylviane Coquoz Sandra Martin